

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 novembre 2016

Présents : BOUYER Joël - CHAUMETTE Moïsette – CRUCHET Christina - DUBOIS Jean Claude - FAGE Philippe - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gérard - SAGOT Eliette - TRICOIRE Allain -

Absents avec procuration: DESCAMPS Jean - Noël (Mandataire Alain TRICOIRE) ; DAURIE Lilian (Mandataire Philippe FAGE) ; GILLAIZEAU Fabrice (Mandataire Claude DUBOIS) ;

Absents : COUBRAN Florence - BERNARD Michel

Secrétaire de séance : FAGE Philippe

Communauté de Communes du Pays Ribéracois

- Le maire informe le conseil de la réalisation d'une thermographie aérienne de territoire par survol des 46 communes de la CCPR par un avion équipé de caméra thermique. A partir des vue infrarouges, une carte thermique sera éditée et chacun pourra savoir ce qu'il en est de son habitat. L'opération se déroulera en janvier 2017.
- Un guichet unique chargé d'apporter un accompagnement de qualité et des conseils ciblés afin d'améliorer le confort thermique de leur habitation va être créé à Verteillac début 2017. Il, sera à disposition du public 2 fois par mois. Cette opération est menée au travers d'une convention sur 3 ans signée par la CCPR avec le Conseil d'architecture, d'urbanisation et de l'environnement.
- La CCPR a décidé d'adhérer en lieu et place des communes au SDE 24 (notre commune n'adhérerait pas jusque là au SDE24)
- Contrat de ruralité : une réunion opérationnelle pilotée par le sous-préfet a eu lieu de 10 novembre 2016. La commune était représentée par le 1^{er} adjoint

Aménagement de l'espace

- La carte communale élaborée en 2010 a permis d'identifier des terrains dits constructibles. Une partie de ces terrains a effectivement permis la construction d'habitation, d'autres sont restés nus de construction.

Dans l'avenir proche, nous savons que les surfaces "urbanisables" seront limitées pour éviter la consommation de terres agricoles. Il faut donc que dans l'avenir les terrains constructibles soient réellement urbanisés. Le maire informe le conseil que certains propriétaires ont fait savoir qu'ils ne souhaitent plus maintenir leurs terrains en Zone U.

Voirie

- **Investissements CCPR :** les routes de Rodesol et du Puy de Beaumont ont été refaites par l'entreprise Laurière
- **Classement des voies goudronnées :** l'identification des voies proposée au dernier conseil a été légèrement revu pour tenir compte d'une obligation technique de limiter à 25 caractères le nom de chaque voie.
- **Identification des chemins blancs et des sentiers :** le même travail a été fait pour les chemins blancs et les sentiers. La carte est présentée en conseil
- **Travaux de la CCPR :** il est prévu de réaliser un busage aux Epinets et de purger en 2 endroits la VC21 qui va à Plantivel
- **Élagage :** il est important de bien identifier les zones pour lesquelles il y a lieu de faire un élagage

Modifications budgétaires :

Des crédits doivent être affectés pour régler les problèmes suivants :

- Insuffisance de prévisions budgétaires pour 0,52€ au 28051
- Insuffisance de crédit au 165 (remboursement caution) pour 10€

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Admission en non valeurs

- Il convient de faire une admission en non valeur de 127€ pour des créances de cantines irrécouvrables malgré toutes les poursuites engagées par la Trésorerie.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Cimetière

- Accord sur le devis de réparation du portail à hauteur de 2 450,00€. M. Moran a été informé.
- Chèque de Groupama pour 2 450€ à accepter.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Bâtiments

- **Boulangerie** : la première mouture du chiffrage d'une reconstruction des bâtiments de la boulangerie à l'identique a été fait et discuté avec les artisans le 14 novembre.

Notre expert a demandé des compléments ou des modifications de ces devis. Nous sommes en attente des derniers devis.

Il est proposé au Conseil d'accepter le chèque du Trésor Public de 217€ en dédommagement de la taxe foncière payée par la commune.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

A ce jour, la citerne de Gaz a été enlevée, les travaux de désamiantage auront lieu les 1^{er} et 2 décembre. Le déblaiement final sera effectué dès que les parties seront d'accord sur le chiffrage du sinistre (dans l'état actuel cela, les gravats restent une preuve du sinistre)

Une visite à Cherval est prévue semaine prochaine pour voir le multi-service qui a été construit récemment.

- **Bâtiment mairie** : la toiture sur la partie nord-ouest du bâtiment a été refaite (travaux terminés le 11 novembre). Nous sommes en attente des fenêtres que doit réaliser l'entreprise Laprade
- **Manoir du Lau** : la porte de la pièce du rez-de-chaussée à l'Est du bâtiment a été posée par l'entreprise DEPIX
- **Studio** : il est libre depuis mi-novembre. Il est décidé de mettre une annonce sur le bon coin

Écoles

- **Conseil de classe** : il a eu lieu le 3 novembre. Le CR a été diffusé.
- **Inspection à la cantine** : elle a été réalisée le 6/10/2016 par un inspecteur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). En conclusion, la maîtrise des risques est satisfaisante et la cantine est globalement conforme à la réglementation sanitaire. Des non-conformités mineures ont été signalées. Elles peuvent être corrigées sans difficulté

- **utilisation de la salle des fêtes par les scolaires** : une convention est en cours de signature avec la CCPR dès que le programme d'utilisation aura été communiqué

Réseaux

- **Électricité** : le SDE24 a créé un groupement de commandes à l'échelle régionale pour l'achat d'énergie. Il est nécessaire avant d'adhérer de savoir si cette opération est rentable. Si cette condition est remplie il est proposé aux conseillers d'adhérer à ce groupement d'achat.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

- **Éclairage public** : les travaux rue du Prieur et rue du Maine du Bost se feront début 2017
- **Eau** : les travaux d'extension à la sortie du bourg en direction de Bertric seront faits par l'entreprise Dubreuilh début 2017
Dans les travaux futurs (64ème tranche) , il est prévu la pose de 2 stabilisateurs de pression (chez Rouchou et au Porboutou les Brandes)
Par ailleurs le remplacement de canalisations (500ml de PVC de 90mm, 200ml de PVC de 63mm et 100ml de PEHD 25mm -18 branchements) fera partie d'un dossier global qui sera présenté à l'Agence de l'eau puisque ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par cet organisme
- **Téléphone** : les travaux dans le secteur de Chauffour-Meynard (liaison fibre de Chauffour à Epeluche) sont en cours. La ligne sera installée sur poteaux.

Contrat CNP Assurance pour le personnel : année 2017

- Il est proposé au conseil de renouveler le contrat de prévoyance pour le personnel pour l'année 2017
Le montant de la cotisation annuelle pour le personnel titulaire affilié à la CNRACL est de 1 697,28€

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Communication et associations

- **exposition salle du conseil en décembre** : Les exposants sont Mmes DESVIEL Joëlle et CLAUSE Françoise. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 9 décembre.
- **commémorations du 11 novembre** : le maire remercie tous celles et ceux qui ont préparé le buffet
- **assemblée générale du comité des fêtes** : Il a eu lieu vendredi 4 novembre. Il y a eu des évolutions. En attente du PV d'assemblée générale.
- **assemblée générale de l'association de sauvegarde du patrimoine allemandois** : elle a eu lieu le 17 novembre 2016. Le bureau a été reconduit
- **Manifestations à venir** : le 4 décembre marché de Noël organisé par Foot sans frontières et le 10 décembre lotto de la Chasse
- **Vœux de la municipalité** : le 8 janvier 2017.
- **Repas des anciens** : le 22 janvier 2017. Le maire propose d'inviter toutes les personnes qui auront 65ans et plus.

Avis du conseil **Pour : 12** **Abstention : 0** **Contre : 0**

Divers

- **Site Internet** : un suivi est effectué par Campagnol qui héberge notre site. L'appréciation est globalement positive. Quelques suggestions d'amélioration sont proposées. Il en sera tenu compte.
- **Bar/Restaurant chez FRED** : il est en liquidation judiciaire et à ce jour fermé.
- **Participation citoyenne** : les cambriolages restent le problème principal de sécurité dans le Ribéracois. Les résidences principales sont les cibles privilégiée des malfaiteurs. En complément de l'action de la gendarmerie, il est proposé que la population contribue à l'observation des

comportements suspects dans une démarche citoyenne. Après discussion, le conseil retient à l'unanimité le principe et désigne Gérard OLLIVIER pour avancer dans la démarche

- **Carte nationale d'identité (CNI)** : La préfecture nous a fait savoir que la prorogation de 5 ans des CNI posait problème lors de voyages. Cela vient du fait qu'il n'y a aucune indication mentionnant que la validité est prolongée. Dans ce cas (déplacements à l'étranger) et uniquement dans ce cas, le renouvellement de la CNI peut être demandé.

Par ailleurs dans un avenir proche, les demandes de CNI seront traitées comme pour les passeports. (dans des centres agréés comme Ribérac)

- **Révision des listes électorales** : la prochaine réunion sur le sujet aura lieu le lundi 9 janvier 2017.
- **Décorations de Noël** : le 3 décembre à partir de 10h.
- **Subventions** : il est décidé de verser 400€ à l'Amicale laïque. Ce sera la dernière subvention versée cette année. (à l'unanimité, le conseil ne donne pas suite à la demande de subvention du CAR football)
- **Fête des associations** : on retient le principe d'une fête le 25 juin. Les Présidents seront consultés pour savoir si leur association souhaite participer ou non.
Par ailleurs, nous avons été consultés pour l'organisation d'une course cycliste. Le conseil propose de revoir la question l'année prochaine lorsque la fête sera stabilisée.
- **Rappel des dates d'élections en 2017** : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et 11 juin et 18 juin pour les législatives

Fin de réunion à 23h30